

Accompagner toutes les personnes dans les transports

RÉFÉRENTE PÉDAGOGIQUE



Brigitte ESCALE

Responsable du service formation – formatrice ayant 25 ans d'expérience dans le métier de Conducteur-Accompagnateur

Le Groupement pour l'Insertion des personnes Handicapées Physiques (GIHP) Rhône -Alpes est une Association Loi 1901 qui étudie, expérimente et met en place si nécessaire tout service adapté aux besoins de la personne, que ses difficultés relèvent du handicap physique, mental ou psychique.

Il constitue ainsi un véritable laboratoire d'expérimentation sociale ; acteur de l'Economie Sociale et Solidaire, il participe à toute action permettant à la personne, quel que soit son niveau de dépendance, de choisir librement son mode de vie, et de participer aux activités – études, travail, loisirs – en milieu ordinaire.

Dès 1990, l'Association initie les transports adaptés d'abord sur le Grand Lyon en mettant en place le service public OPTIBUS, puis dans les principales villes de la région.

INFORMATIONS PRATIQUES

PARTICIPANTS

Conducteurs ou accompagnateurs de transports de mineurs et de personnes en situation de mobilité réduite ou de handicap, que ce soit de façon professionnelle ou ponctuelle

Groupe de 6 à 10 personnes

Prérequis : être titulaire du permis B ou D en cours de validité
Cette formation nécessite la mise à disposition des véhicules utilisés par les équipes

DATES DES SESSIONS

- Durée : 2 jours
- Horaires : à définir avec les équipes
- Date à définir avec vous selon les disponibilités de vos équipes

LIEUX DES SESSIONS

- En vos locaux pour vos équipes, nous contacter

TARIF 3 200 € / groupe / 2 jours

TARIF MEMBRE PEP 2 760 € / groupe / 2 jours

+ frais de déplacement de la formatrice en sus au réel

LES +

La formatrice a une longue expérience qui permet à la fois d'aborder la réglementation de tous types de véhicules (Cars, 9 places, véhicules particuliers) et pour tous types de difficultés rencontrées par les usagers des transports, qu'elles soient physiques ou relevant de troubles du comportement.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Les participants seront en capacité de :

- Transporter des personnes à mobilité réduite en toute sécurité et conformément aux textes réglementaires.
- Le rôle du Conducteur-Accompagnateur, ses attributions, ses responsabilités et sa sécurité (gestes et postures).
- Transmettre les consignes nécessaires à la sécurité des passagers (le véhicule, la prévention, les éléments de sécurité).
- Assurer le lien avec l'entourage de la personne transportée.

PROGRAMME

1 Connaître le handicap pour mieux prendre en compte les publics

- Physique, psychique et mental.
- Informer sur la législation et l'accessibilité.
- Notion de sensibilisation au handicap conforme au règlement UE n° 181/2011 article 16 Annexe II.

2 Prendre en charge des personnes à mobilité réduite et/ou handicapées

- Accompagner les personnes à mobilité réduite en toute sécurité dans leurs déplacements (dans et autour du véhicule au cours d'un trajet fixé).
- Les consignes de sécurité.

3 Utiliser les matériels adaptés aux transports et une communication adaptée

- Mise en place des fixations sécuritaires des personnes transportées
- Gestes et postures inhérents à ces gestes.
- Gérer la communication avec les handicapés sensoriels, mentaux, et psychiques.

4 Savoir rester à sa place d'accompagnant

- Adopter la bonne posture et la communication avec l'encadrement, les personnes accompagnées, les familles.

5 Vivre différentes expériences d'accessibilité

- Informer sur les dispositifs d'accessibilité mis en place dans la ville, les découvrir.

6 Méthodes et outils pédagogiques

- Théorie informative ; support PowerPoint.
- Nombreux exemples y compris issus de l'expérience des stagiaires
- Mise en situation.
- Matériel nécessaire : Fauteuil manuel, cannes blanches, masques occultants, télécommande pour non voyant.

7 Évaluation

- En complément du bilan oral réalisé par le formateur en cours de formation, un questionnaire de satisfaction sera remis aux participants en fin de formation.
- Dans les 6 mois suivants, un questionnaire à froid sera envoyé au commanditaire et aux stagiaires pour évaluer l'impact de la formation sur les pratiques professionnelles.